

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

> cabinet du maire M. PRÉVOT Sébastien téléphone : 02 38 80 35 23 cabinet.maire@ville-saran.fr

N/Ref:

> **Objet:** Confinement COVID-19 et entreprises saranaises

Madame Caroline Janvier,
Députée de la 2° circonscription
du Loiret
Assemblée nationale,
126 Rue de l'Université,
75355 PARIS 07 SP

Madame la Députée,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les inquiétantes conditions de travail des salariés d'entreprises installées sur le territoire saranais.

Comme vous le savez , j'ai interpellé le Préfet de Région le 19 mars dernier quant à l'inquiétante insuffisance des mesures prises par Amazon pour protéger ses salariés sur le site de Saran-Gidy dans le cadre de la nécessaire limitation de la propagation du Covid-19. Vous trouverez ci-joint une copie du courrier que je lui ai adressé ainsi qu'à l'ARS.

Le Préfet de région n'a pas répondu à cette lettre alors que la presse locale a annoncé hier la démission précipitée de la directrice du site Amazon et qu'au moins un salarié est aujourd'hui atteint par le virus. Entre 300 et 400 salariés travaillent sur le site en permanence et ils sont 1500 à se relayer tous les jours pour qu'Amazon continue son activité. Activité qui pour la grande majorité des objets vendus ne sont pas de première nécessité. Les salariés d'Amazon doivent-ils continuer de travailler au risque de sacrifier leurs vies ? Doit-on continuer d'envoyer des employés sur ce site dorénavant contaminé au risque d'engorger encore plus les hôpitaux ? Tout cela pour des situations qui pourraient être évitées si le confinement et les gestes barrières étaient respectés.

À Saran également, malgré l'inquiétude des employés et les fortes interrogations des représentants du personnel, la société Deret a rappelé l'ensemble de ses salariés à venir travailler depuis hier alors que son activité est principalement dédiée à la préparation de commandes pour la parfumerie. À Saran toujours, la direction de John Deere entend poursuivre la production de moteurs pour les engins agricoles. Ce maintien d'activités économiques pourtant non essentielles génère des risques pour la santé des salariés concernés, entraîne la concentration d'un nombre important de personnes sur ces sites et nécessite le maintien de lignes de bus traversant des zones urbanisées.

Je tiens à rappeler l'urgence de juguler l'épidémie en cours et pour ce faire, la nécessité de réduire fortement ou de cesser toute activité industrielle et logistique qui n'est pas destinée à soigner ou alimenter la population. Aujourd'hui, une gestion responsable de la crise sanitaire impose que les logiques de santé publique guident les impératifs économiques!

Je compte sur vous pour que votre gouvernement entende raison et se décide à fermer immédiatement ou impose une réduction drastique de l'activité de ces entreprises. Veuillez agréer, Madame la Députée, mes salutations distinguées.

Maryvonne Hautin maire de Saran